



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 749

Texte de la question

TERRITOIRES RURAUX

M. le président. Avant de lui donner la parole pour le groupe Les Républicains, je salue également le retour de M. Jean-Pierre Door sur nos bancs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Vous avez la parole, monsieur le député.

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le président, face à une actualité douloureuse, le groupe Les Républicains s'associe pleinement à la marche blanche contre l'antisémitisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Monsieur le Premier ministre, durant cette campagne des législatives partielles, j'ai pu constater les inquiétudes, comprendre les difficultés des habitants du Gâtinais, qui payent le prix des politiques injustes du Gouvernement.

J'ai pu mesurer le décalage entre vos discours d'autosatisfaction et la réalité qu'ils vivent. J'ai pu constater les difficultés financières de nombreux retraités, qui voient leur CSG augmenter de 25 % alors qu'ils touchent de petites retraites. Je l'avais souligné ici lors de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale : les retraités sont les victimes de la hausse de la CSG.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

M. Jean-Pierre Door. Signe que vous le reconnaissez, vous avez d'ailleurs promis un geste. Malheureusement, cette correction n'interviendra qu'avec un an de décalage.

J'ai pu constater également les ravages de la hausse du prix du diesel, qui mine le pouvoir d'achat d'un grand nombre de nos concitoyens, surtout de ceux qui habitent en zone rurale et qui ont besoin d'emprunter leur voiture.

Enfin, j'ai pu constater l'angoisse des familles et des maires qui s'inquiètent légitimement de la fermeture de nombreuses classes rurales, en particulier dans le Loiret : quarante-huit fermetures de classes pour seulement dix-huit ouvertures ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*) C'est un abandon de nos territoires ruraux.

M. Jean Lassalle. C'est vrai.

M. Jean-Pierre Door. Le Président de la République avait pourtant promis, le 17 juillet dernier, qu'il n'y aurait pas de fermetures en zone rurale.

M. Sylvain Maillard. Cela suffit !

M. Pierre Cordier. Les Parisiens ne connaissent pas les problèmes des Français qui habitent dans les territoires !

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le Premier ministre, je vous demande simplement et amicalement d'entendre la voix des nombreux laissés-pour-compte de votre gouvernement : les retraités, les classes moyennes, les ruraux et tous les autres citoyens de nos territoires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Maxime Minot. Il n'y a pas que Paris !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Aurélien Pradié. Les Parisiens parlent aux Parisiens !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur le député, je tiens, au nom du Gouvernement, à vous féliciter pour votre quatrième réélection d'affilée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Prenez-en de la graine : cela ne vous arrivera jamais !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État.* Vous êtes, pour un mois encore, un spécimen unique dans cet hémicycle, puisque vous cumulerez durant ce laps de temps les fonctions de député et de maire. *(« Et ? » sur les bancs du groupe LR.)*

Je reconnais dans vos propos ceux d'une campagne électorale, qui s'est terminée dimanche soir, et non pas ceux d'un parlementaire qui connaît bien ces bancs et qui est confronté à la réalité. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Vous êtes, je crois, dans un déni de réalité, parce que vous devez mettre en conformité et en cohérence les propos que vous avez tenus durant une campagne électorale brillamment remportée et la réalité des votes qui ont été ceux du groupe auquel vous appartenez. (Mêmes mouvements.)

Vous avez expliqué qu'il faut tenir compte des difficultés que rencontrent les territoires, les réparer, et vous avez mentionné le Gâtinais que vous connaissez bien et dont il ne faut pas méconnaître, en effet, les difficultés. Mais que n'avez-vous voté la suppression de la taxe d'habitation, qui est l'impôt le plus injuste pour les territoires difficiles de la République ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Éric Straumann. Ce ne sera pas source d'emplois !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État.* Que n'avez-vous voté les crédits nécessaires à la mise en place de la police de sécurité du quotidien dans des quartiers populaires ! *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Maxime Minot. Les électeurs ont choisi !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État.* Que n'avez-vous voté, monsieur le député, lorsque vous siégiez sur ces bancs, les crédits affectés aux écoles dédoublées !

M. Pierre Cordier. Vous avez fait 30 % aux élections !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État.* Je ne laisserai pas dire ici qu'à la prochaine rentrée scolaire l'encadrement des écoles en milieu rural sera plus faible ! Ce n'est pas vrai. Les faits sont têtus. Le taux d'encadrement des écoles en zone rurale n'aura jamais été aussi fort. *(Exclamations sur les bancs du groupe*

LR.)

Il n'y a pas deux France, comme vous voulez le faire croire, monsieur le député, une France des campagnes qui irait mal et une France des villes qui irait bien. Il n'y a qu'un seul pays, qui se tient, et c'est avec cet objectif de cohésion sociale que travaille le Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, dont quelques députés se lèvent, et du groupe MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 749

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mars 2018](#)